



L E V E R N O I S
B U L L E T I N M U N I C I P A L
Séance du 16 février 2009

Présents : Serge COLLAVINO, Maire, Jacqueline JACOB, Marie-Josèphe ZABA, Patrick THIBERT, Philippe WOLTERS, Jean-Louis BAUDOIN, Gérard MOUGENOT, Jean-Philippe BOUTON, Catherine PION,

Absent excusé : Didier BERNARD – Isabelle LENET

Secrétaire de séance : Jacqueline JACOB

1- RÉMUNERATION DE L' AGENT RECENSEUR COMMUNAL

Le Conseil décide d'attribuer à Mme Annick GUYOT :

- un salaire de 400 € bruts au titre de sa rémunération en tant qu'Agent Recenseur 2009 de la commune.

Cette dépense sera affectée au compte 6413 du budget principal 2009.

- une indemnité de 2 x 18.60 € = 37.20 € au titre de ses frais de déplacement pour les 2 séances de formation d'agent recenseur par l'INSEE.

2- PARTICIPATION 2009 CCAS

Le Conseil décide l'attribution de 2 500 € au CCAS au titre d'un acompte sur participation communale 2009.

Cette somme sera prélevée au compte 657362 du budget principal 2009.

3- DÉLÉGUÉS AU CONSEIL D'ÉCOLE DU RPI

Le Conseil décide de nommer comme déléguées au conseil d'école du RPI Levernois-Challanges-Combertault :

Mme Marie-Josèphe ZABA, déléguée titulaire

Mme Catherine PION, déléguée suppléante

4- CHEMIN DE TERRE MENANT À STE MARIE LA BLANCHE (dernier chemin à gauche avant la départementale)

Le Maire fait lecture au Conseil d'un courrier de M. Eric VINCENT demandant le rebouchage des trous du chemin en mauvais état.

Le Conseil charge le Maire d'envoyer un courrier à M. Vincent stipulant que l'origine de ces trous est essentiellement dû au passage de ses propres véhicules qui accèdent à l'enclos de ses chevaux, et qu'il lui appartient donc de réfectionner cette portion de chemin.

5- TRAVAUX 2009

Le Conseil décide la réalisation des travaux suivants :

1- Aménagement du pignon de la mairie (plantations) : 547.10 € H.T.

2- Nouvelle plate-bande parking place de la mairie : 646.20 € H.T.

3- Réfection du portail du bassin d'orage de la zone des Bonnes Filles (devis en cours)

4- Fourniture et mise en place de blocs rocheux sur le trottoir de la ZA des Bonnes Filles : 144 €

5- L'élagage des platanes « Place de l'Hauterot » sera réalisé à l'automne.

6- CŒUR DE VILLAGE : réfection du logement de l'école primaire

M. Martin, architecte à Beaune, ayant déjà réalisé une pré-étude en 2006, sera à nouveau sollicité pour relancer le projet qui se fera dans le cadre « PALULOS » (prime à l'amélioration des logements à usage locatif).

7- REPAS DES SENIORS

Cette année encore, le déjeuner s'est déroulé sous le signe de la bonne humeur et de la convivialité. Nous remercions tous les participants ainsi que Blandine Liogier-d'Ardhuy qui a décoré nos tables d'un parfum de printemps.

8- RESPECT DES PELOUSES

Merci d'éviter au maximum de stationner en voiture sur les bandes engazonnées fragilisées par le dégel et l'humidité.

9- CARTES D'IDENTITE ET PASSEPORTS :

Les délais d'obtention des titres d'identité sont assez longs en cette période (4 semaines minimum sans possibilité de dérogation). Merci de prendre vos dispositions à l'avance. Le timbre fiscal du passeport est passé à 88 € depuis le 1^{er} janvier.

Nouveauté : en cas de perte ou de vol d'une carte d'identité, un timbre fiscal de 25 € est demandé pour son remplacement.

10- CROIX RUE DU MOULIN

Un imprimé vient de vous être distribué. Nous vous rappelons que vos dons doivent être envoyés directement à la Fondation du Patrimoine à l'aide de cet imprimé. D'avance nous vous remercions de votre générosité

11 – SALLE DES FETES

Pour les fêtes de famille ou entre amis, la salle communale est réservée aux habitants de la commune qui ne doivent pas servir de prête-noms à d'éventuels locataires extérieurs. (se reporter au contrat.)

Le Maire
Serge COLLAVINO

